

LABELLISATION CNIS ET RESULTATS 2012-2016

Stéphanie Wurpillot





1

LABELLISATION CNIS

LA LABELLISATION

Label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête « inventaire forestier national » pour la période 2017-2021 avec caractère obligatoire.

Obtenu le 16 mai 2017

JO du 14 juillet 2017

14 juillet 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 40 sur 196

ANNEXE

PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES DES SERVICES PUBLICS AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR 2017

L'avis d'opportunité, l'avis de conformité ainsi que le descriptif des enquêtes sont disponibles sur le site du CNIS (www.cnis.fr).

1. ENQUÊTES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET OBLIGATOIRES

1.A. – *Enquêtes d'initiative nationale*

COMMISSION EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	PÉRIODICITÉ	PRODUCTEUR (*)
Dispositif sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO) : Enquête trimestrielle	Trimestrielle	DARES
(*) Voir liste des producteurs.		

ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ	PÉRIODICITÉ	PRODUCTEUR (*)
Enquête « Chaines d'activité mondiales »	Ponctuelle	INSEE
Enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie	Ponctuelle	INSEE
Enquête sur la production de déchets non dangereux dans le commerce	Ponctuelle	INSEE
Enquête SINE 2014 - 2 ^e vague	Ponctuelle	INSEE
Enquête sur les pratiques phytosanitaires dans le domaine des légumes	Ponctuelle	SSP
(*) Voir liste des producteurs.		

TERRITOIRES	PÉRIODICITÉ	PRODUCTEUR (*)
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire - Teruti	Annuelle	SSP
Enquête « Inventaire forestier national » (IFN)	Annuelle	IGN
(*) Voir liste des producteurs.		

LES CONSEQUENCES



- Après la certification ISO9001, une marque de qualité supplémentaire

Reconnaissance de la méthode scientifique par des experts de l'INSEE

Reconnaissance de la rigueur scientifique

- Un travail commun avec le SSP du MAA pour ne retenir qu'une superficie forestière commune pour les enquêtes « Inventaire forestier national » et « TERUTI »
- Un cadre juridique clair pour la non-diffusion des coordonnées exactes des placettes d'inventaire
- De nouvelles procédures pour pénétrer dans les propriétés closes

LA NON-DIFFUSION DES COORDONNÉES EXACTES

- Possibilité pour l'IGN de faire le croisement avec les coordonnées exactes et de diffuser une donnée attributaire

Exemple : croisement d'une couche d'information géographique relative à l'écologie avec les coordonnées exactes des points.

- Possibilité pour des tiers (surtout la recherche) de s'adresser au comité du secret statistique du CNIS pour accéder à l'information

Dans ce cas, les conditions sont clairement définies et le bénéficiaire doit garantir la préservation du secret.

L'ACCES AUX PROPRIETES

- L'enquête statistique à caractère obligatoire permet aux agents d'accéder aux propriétés

Le défaut de réponse à une enquête obligatoire peut donner lieu à une décision d'amende administrative, voire d'une amende pénale, prise par le ministre chargé de l'économie, après avis du Comité du contentieux des enquêtes statistiques obligatoires.

- Dans le cas, de propriété close ou de propriétaire non coopératif, un ensemble de courriers est prévu : demande d'autorisation, relance, mise en demeure, constat de non-réponse.

Jusqu'à présent, avec un fonctionnement par arrêtés préfectoraux, le nombre de courriers envoyés est plutôt faible (une vingtaine par an) et l'intervention de la gendarmerie anecdotique (moins d'un point par an)

L'ACCES AUX PROPRIETES

Une mise à jour de la documentation

- nouvelle carte professionnelle

- nouvelle brochure à distribuer sur le terrain

- page internet en cours de modification

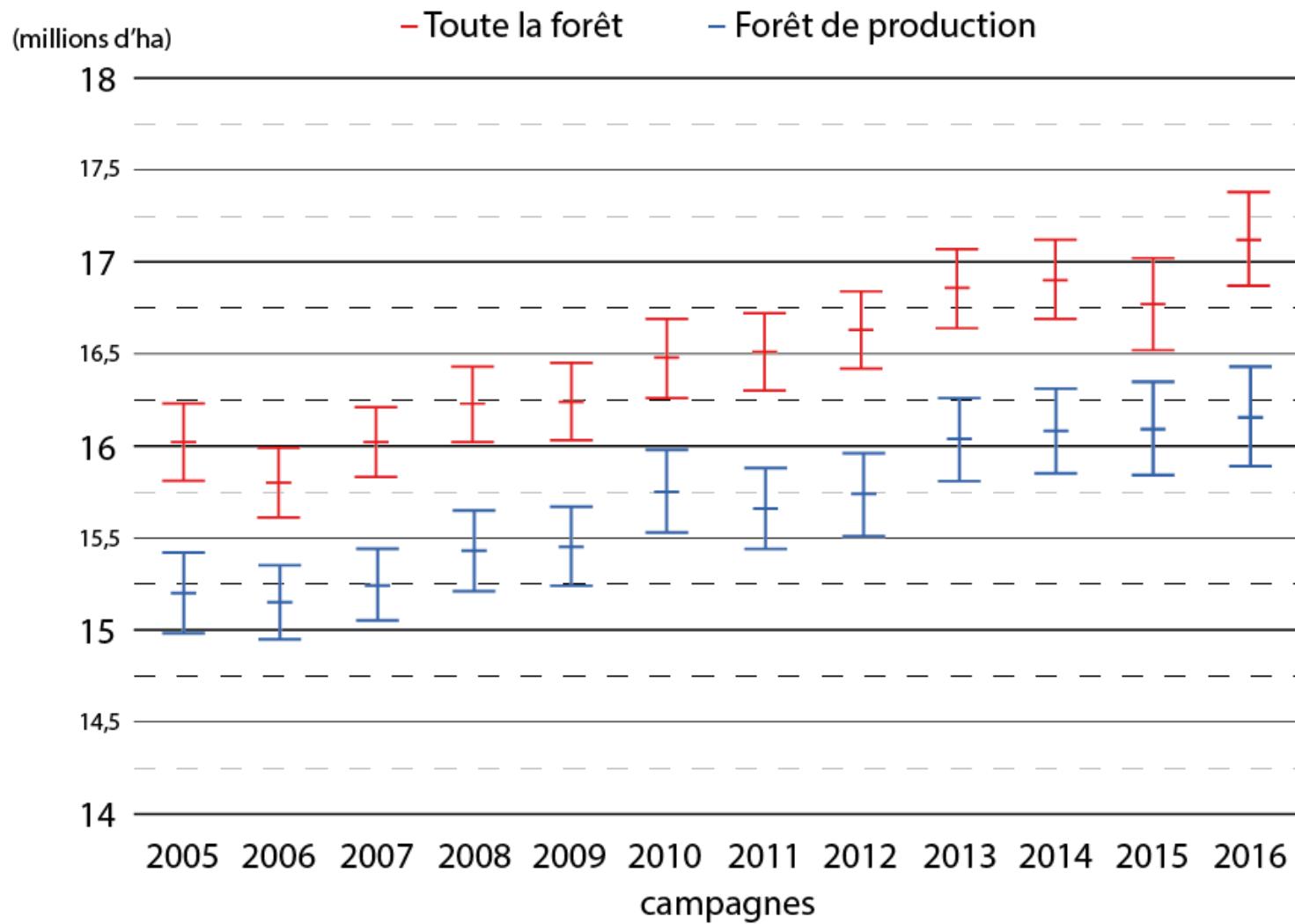




2

LES PRINCIPAUX
CHIFFRES DES
CAMPAGNES 2012-2016

La superficie forestière (définition FAO)



La superficie forestière

Surface totale de la forêt selon la définition FAO :

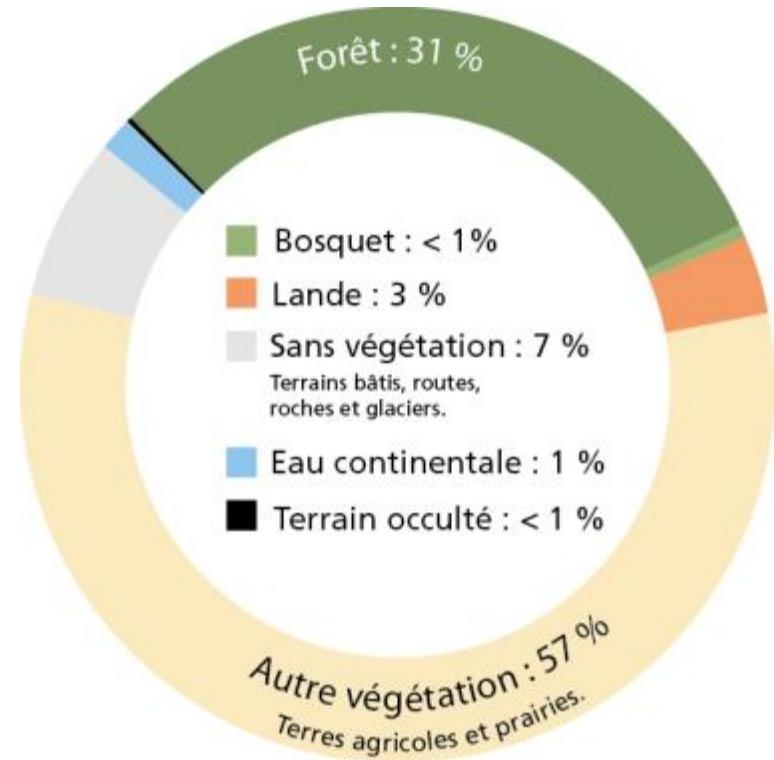
16,9 ± 0,1 millions d'hectares

Surface totale de la « forêt de production » :

16,1 ± 0,1 millions d'hectares

La majorité des résultats de l'inventaire forestier porte sur ces **16,1** millions d'hectares soit **95 %** de la forêt française.

Résultats issus des campagnes 2012 à 2016



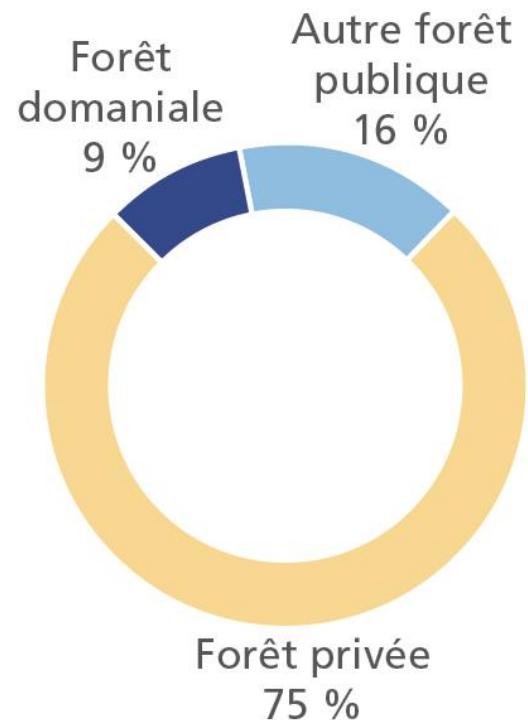
La propriété forestière

1,52 ± 0,03 millions d'hectares

de forêts domaniales RF

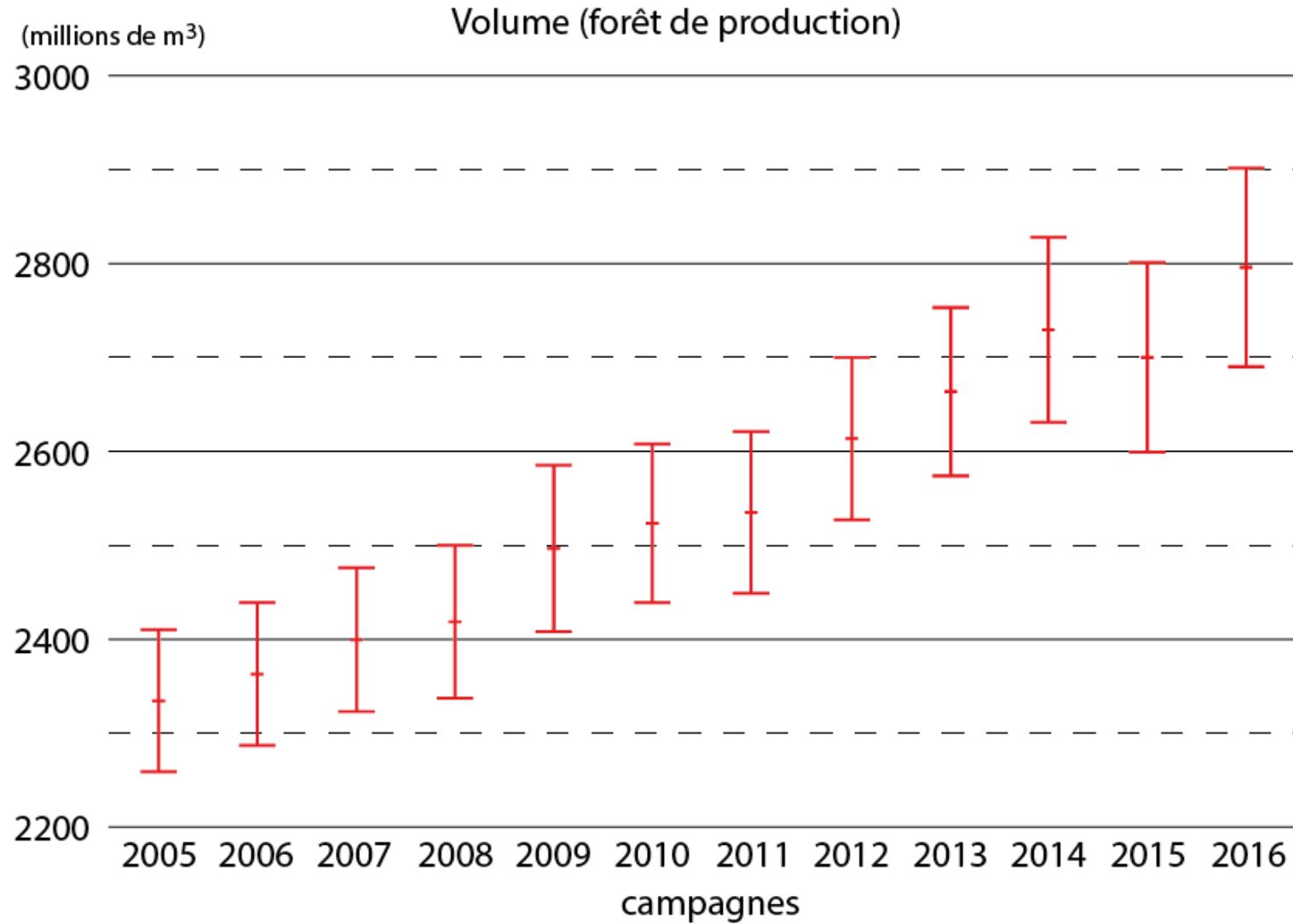
2,72 ± 0,04 millions d'hectares
d'autres forêts publiques RF

12,63 ± 0,10 millions d'hectares
de forêts privées et autres



Résultats issus des campagnes 2012 à 2016

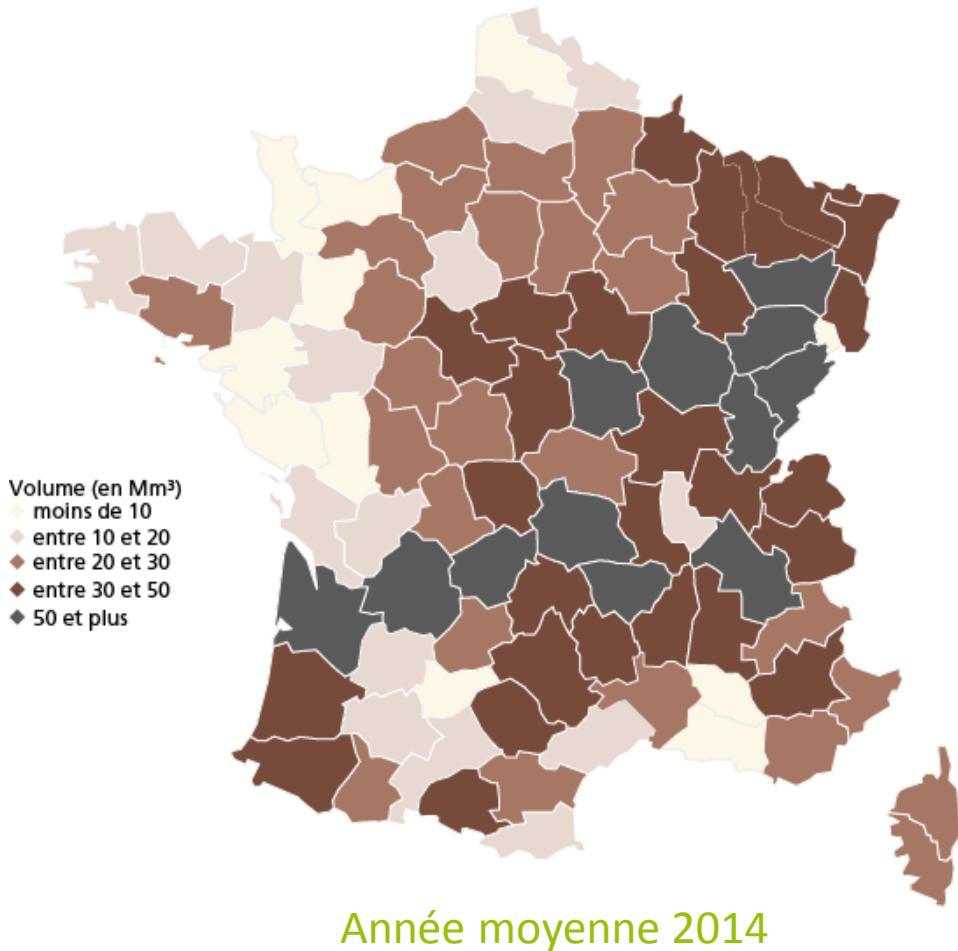
Le volume de bois vivant sur pied



Le volume de bois vivant sur pied

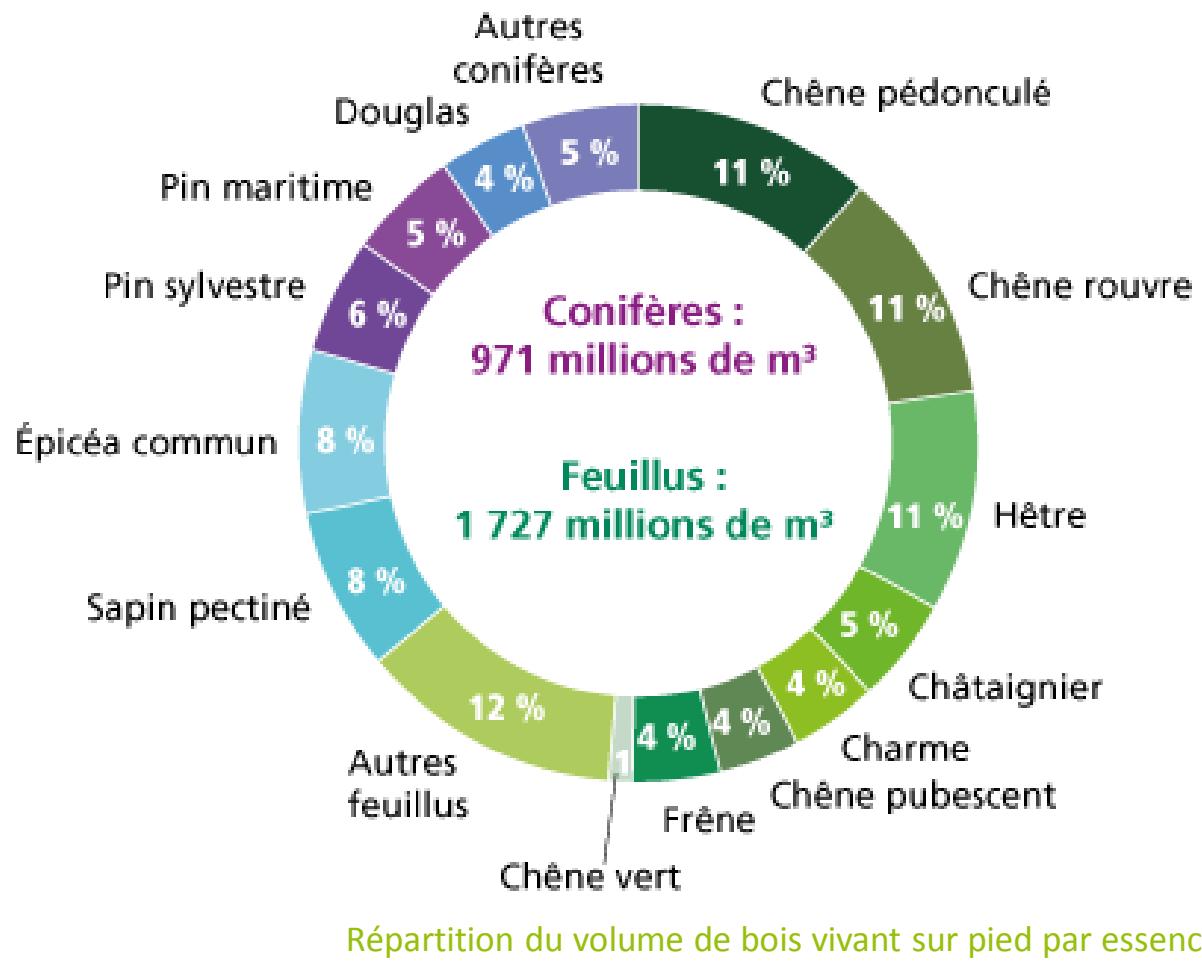
■ 2,7 milliards de mètres cubes

- 64 % de feuillus
- 36 % de résineux



Résultats issus des campagnes 2012 à 2016

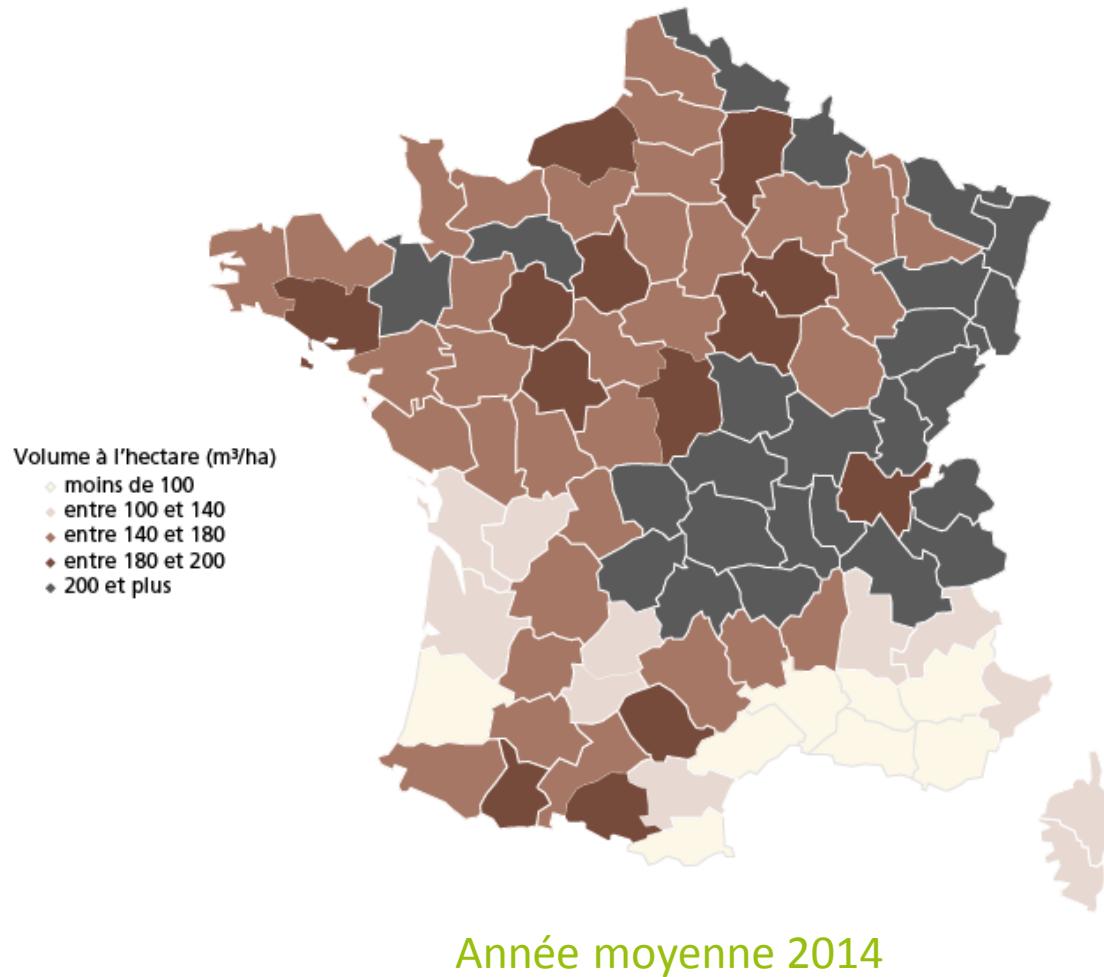
Le volume de bois vivant sur pied



Résultats issus des campagnes 2012 à 2016

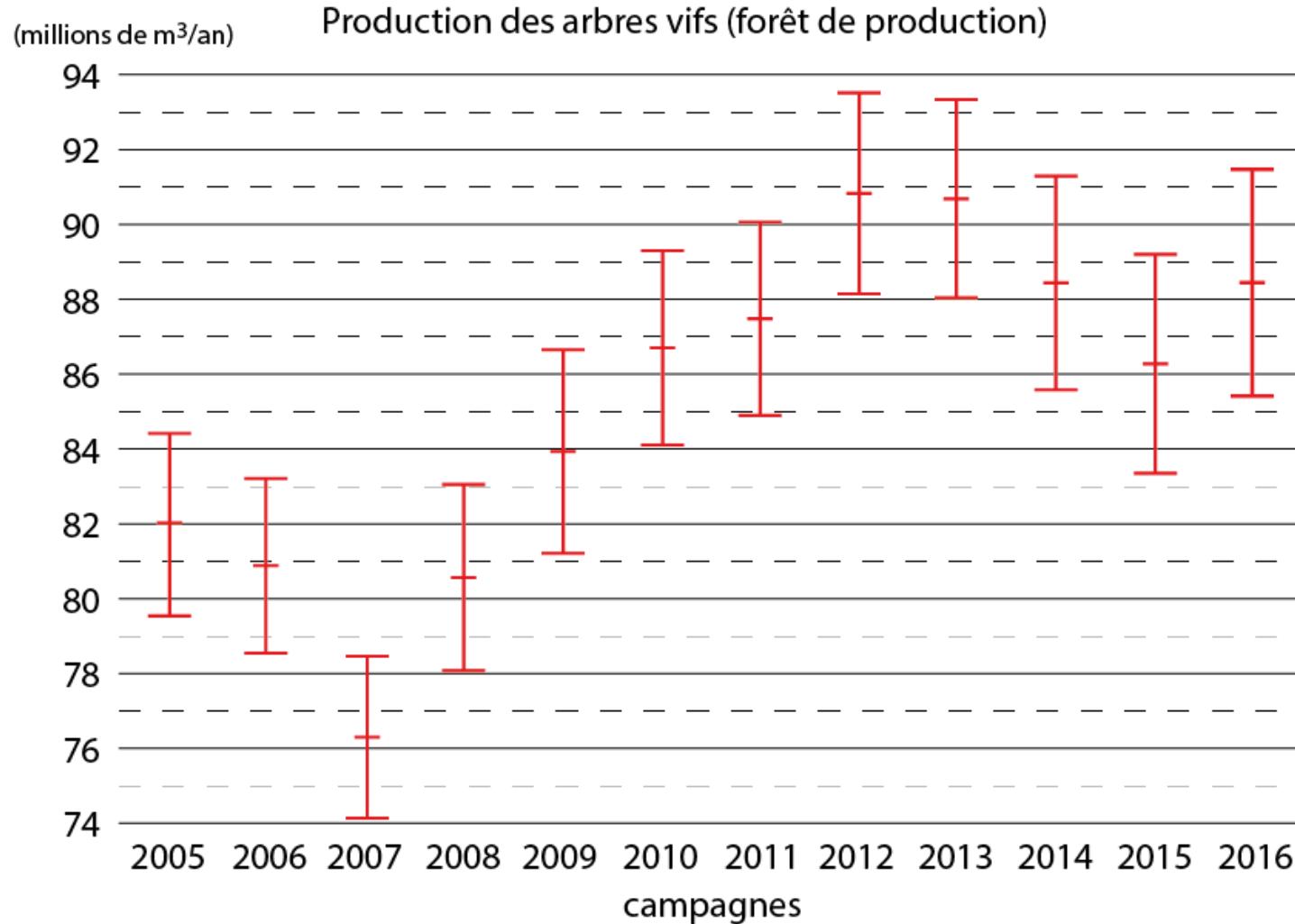
Le volume de bois vivant sur pied à l'hectare

■ 168 m³/ha en moyenne



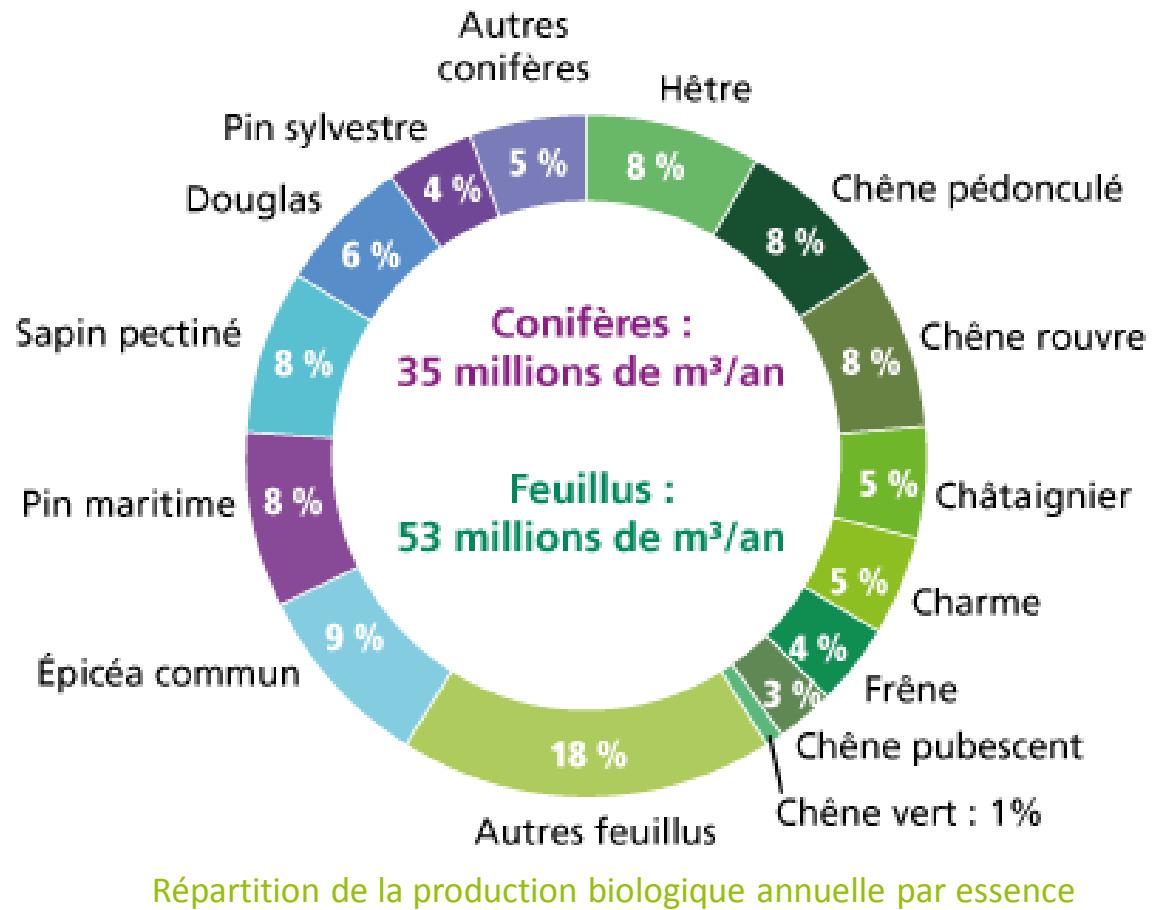
Résultats issus des campagnes 2012 à 2016

La production annuelle en volume



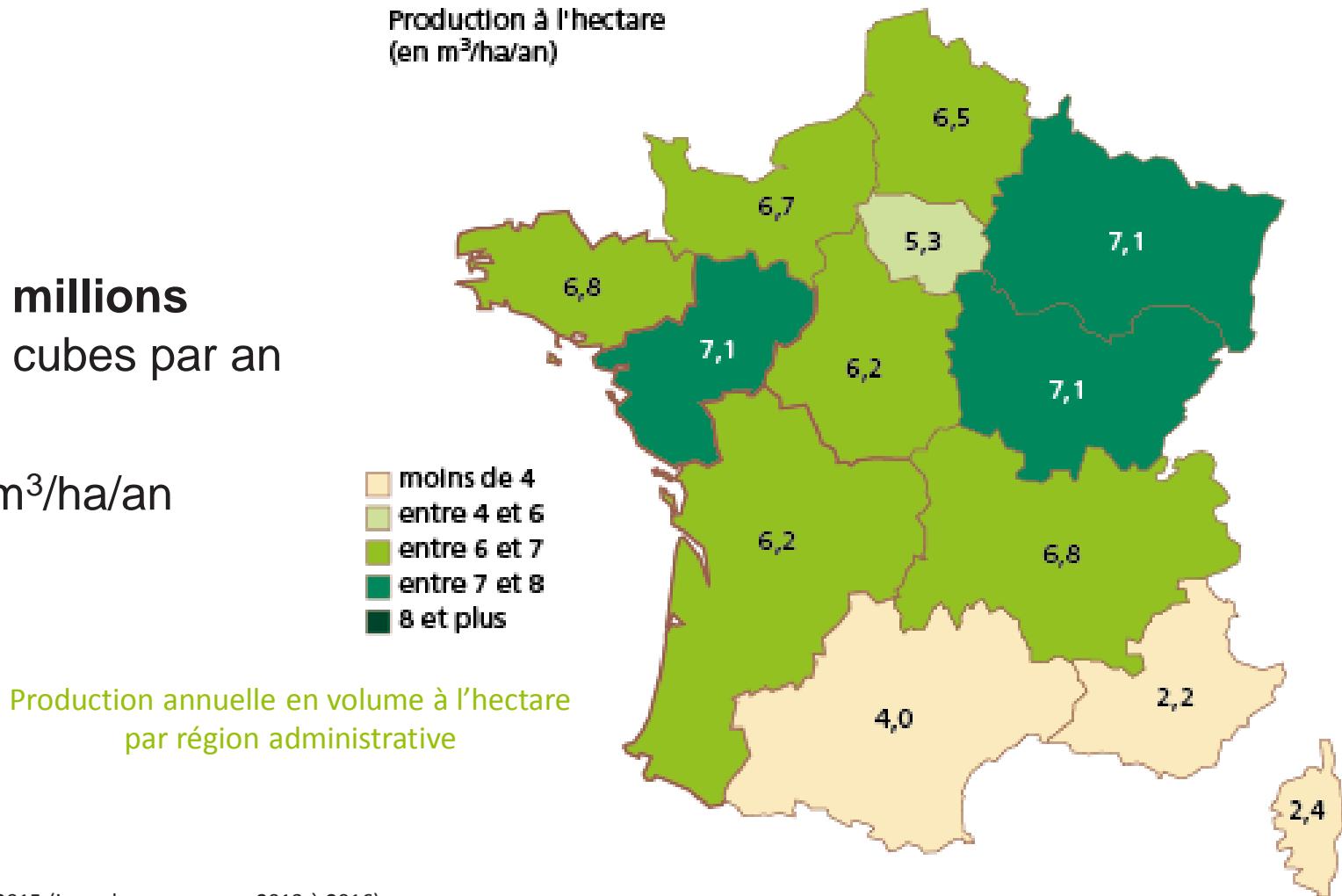
La production annuelle en volume

Les feuillus : 59 % de la production biologique annuelle



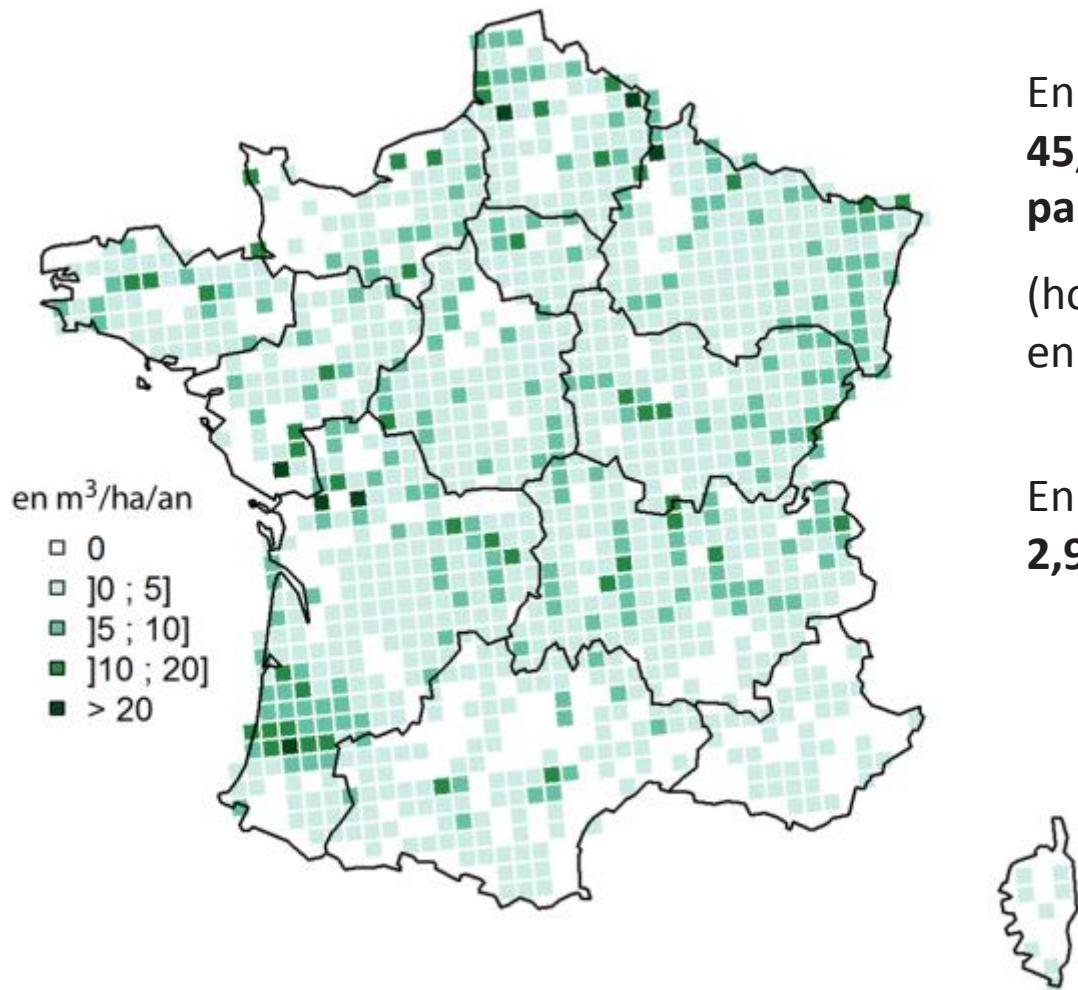
La production annuelle en volume

- **92,0 ± 1,5 millions**
de mètres cubes par an
- **5,7 ± 0,1 m³/ha/an**



Résultats sur la période 2008-2015 (issus des campagnes 2013 à 2016)

Les prélevements en forêt



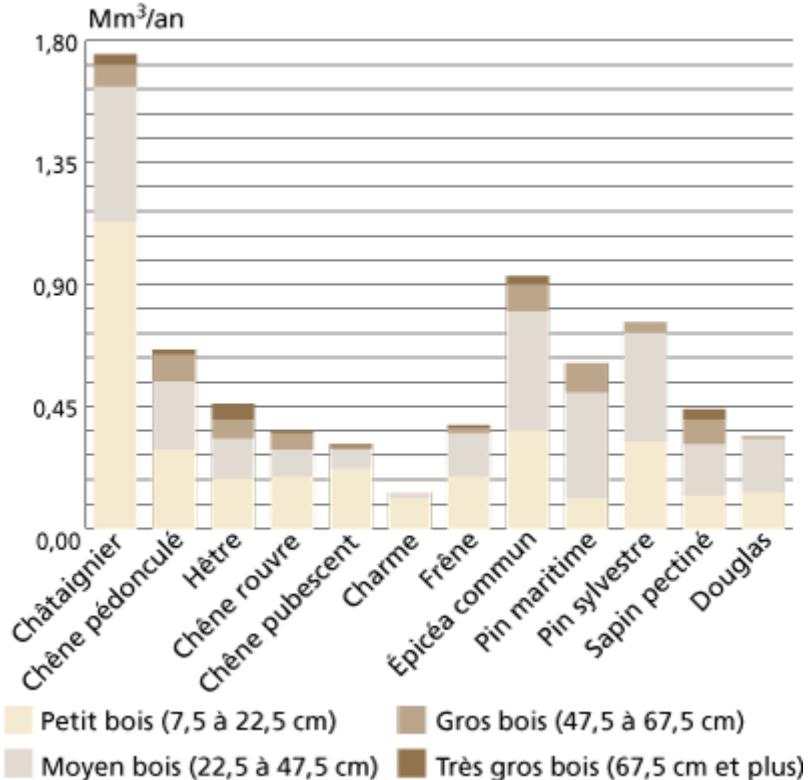
En moyenne sur la période 2008-2015
 $45,8 \pm 2,6$ millions de mètres cubes par an

(hors chablis Klaus,
en volume bois fort tige)

En moyenne sur la période 2008-2015
 $2,9 \pm 0,2 \text{ m}^3/\text{ha}/\text{an}$

La mortalité

$8,9 \pm 0,5$ millions de mètres cubes par an



Mortalité annuelle en volume par essence
et par classe de dimension

